



LE CACARDEUR

Bulletin municipal
Édition décembre 2020



Crédit photo : Geneviève St-Laurent



Crédit photo : Roger Langlais



Crédit photo : Nancy Guimont



Crédit photo : Pier-Audrey Giasson



Crédit photo : Mélanie Devost

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE.....	4
PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL.....	7
PHOTOS RECHERCHÉES	7
FERMETURE TEMPS DES FÊTES	8
RÉSIDENCE ST-JOSEPH	10
MISE À JOUR – SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE	12
SERVICE DES LOISIRS	14
POLITIQUE FAMILIALE ET M.A.D.A.....	18
LA GUIGNOLÉE	23
SERVICE D'URBANISME	24
PROGRAMME RÉNO-RÉGION	25
JEUX - DIVERTISSEMENT	26
MAISON DES JEUNES, LE S.Q.U.A.T	27
TRAVAUX PUBLICS.....	30
CAPSULE PRÉVENTION INCENDIE.....	32
SÉCURITÉ PUBLIQUE.....	33
OPÉRATION NEZ ROUGE	34
CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX	35
ANNONCES	35
RÉPONSES : JEUX - DIVERTISSEMENT	36
MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2020.....	38
TABLE DES MARÉES	39
COORDONNÉES - NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR	40
HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL	40
DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR.....	40



Noter que vous pouvez également lire votre Cacarreur, en couleur, sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.pointe-aux-outardes.ca





**Comme à chaque année, l'esprit de Noël est là !
De toutes les fêtes, elle est la plus belle.**

**Le sapin sent bon ! Les lumières dans les rues
donnent du baume au cœur ! Les vacances sont
une véritable bouffée d'oxygène.**

**Le conseil municipal ainsi que le personnel profitent de cette
période pour vous offrir leurs meilleurs vœux de bonheur, de
santé et de prospérité pour la nouvelle année.**

**Que la magie de Noël soit avec vous et votre famille dans ces
moments difficiles que nous traversons actuellement.**

**Acceptez du fond du cœur nos vœux les plus chaleureux pour
une année qui sera, nous l'espérons, exceptionnelle.**

Joyeux Noël et bonne année 2021 !



Serge Deschênes, maire



LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !

MOT DU MAIRE

Gens de notre magnifique village !



Nous voilà déjà arrivés en décembre, avec sa neige, son mercure sous zéro, sa blancheur pas toujours immaculée, ses levers du jour tardifs et ses couchers de soleil précipités. Malgré l'année bien spéciale que nous avons vécue, on peut sentir l'esprit des Fêtes qui plane au-dessus de la population, et peut-être même plus que d'habitude.

Toutefois, il faut se faire à l'idée que les festivités en ces temps de réjouissances et de partage seront bien différentes en 2020. Cependant, j'ai confiance que, quelque part en 2021, la vie reprendra un cours plus normal. Enfin, ceci est mon souhait le plus cher.

Cela dit, voici maintenant les principales décisions traitant de certains sujets d'intérêt public prises, à huis clos et en mode visioconférence, par le conseil lors de la session ordinaire du 9 novembre dernier.

Notez qu'il vous est toujours possible de visionner les séances, en vous rendant sur le site web de la municipalité.

COVID-19 : Nous sommes présentement en pleine deuxième vague de la pandémie, et même si la Côte-Nord s'en tire encore plutôt bien, il faut être conscient que la situation est fragile et pourrait rapidement se détériorer.

Donc, il nous faudra demeurer vigilants et suivre les recommandations de la Santé publique, limiter nos rassemblements du temps des Fêtes à la période du 24 au 27 décembre, si nous voulons conserver les acquis de nos efforts et contrer la COVID-19.

Il faut continuer de persévérer dans notre effort collectif, pour tenir tête à cet infâme virus, en attendant l'arrivée du fameux vaccin salvateur.

DÉPENSES AUTORISÉES : Voici maintenant un résumé des principales dépenses autorisées lors de la dernière session du conseil.

- **ENTRETIEN – MAISON DES JEUNES, LE S.Q.U.A.T.**

Le conseil a résolu d'octroyer, comme à chaque année, à la Maison des jeunes le S.Q.U.A.T, un montant de 5 000,00 \$. Cette somme est remise afin que l'organisme puisse défrayer les coûts, pour l'année en cours, reliés à l'électricité, aux assurances, aux taxes municipales et au déneigement.

- **APPEL D'OFFRES SUR INVITATION 2020-06 – SERVICES PROFESSIONNELS.**

Nous avons adopté une résolution afin de donner, à FNX-INNOV, le mandat de procéder à une étude préliminaire dans le cadre du projet d'agrandissement de la station de pompage du secteur de Pointe-aux-Outardes, et ce, au coût de 21 971,72 \$, taxes incluses.

- **MODIFICATIONS À LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME.**

Nous avons accepté l'offre d'assistance professionnelle de M. Jean-Yves Bouchard, urbaniste, pour effectuer certaines modifications à notre réglementation d'urbanisme concernant notre plan de zonage. L'ajout de trois nouvelles zones et les modifications associées à des usages d'habitation en particulier permettent d'y exercer divers services, au coût de 1 500 \$, plus les taxes.

ÉROSION DES BERGES : Le 10 novembre dernier, le processus d'appel d'offres a été lancé et l'ouverture des soumissions se fera le 10 décembre. L'objectif est de débiter les travaux de préparation des matériaux au printemps 2021. Concrètement, la mise en chantier des travaux devrait avoir lieu en juin prochain, si tant est que nous ayons obtenu toutes les autorisations nécessaires.

Note : En terminant, si vous voulez en savoir plus sur les décisions prises par vos élus, je vous invite à visiter notre site Web (www.pointe-aux-outardes.ca) où il vous sera possible de consulter les procès-verbaux de toutes les sessions du conseil municipal et de visionner les séances des derniers mois.

Au plaisir de vous saluer très prochainement !

Serge Deschênes

Maire de notre magnifique Municipalité de Pointe-aux-Outardes.

LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$

1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019

Tel que requis par la loi, voici la liste des contrats de plus de 2 000 \$ conclus avec un même contractant lorsque l'ensemble des contrats comportent une dépense totale qui dépasse 25 000 \$:

DATE	CONTRACTANT	MONTANT (\$)	OBJET DU CONTRAT/DÉMARCHE
03-12-19	Construction Nicolas Avoine	118 332,30 \$	Travaux de réparation bris d'eau – Centre des loisirs (Appel d'offres public)
29-01-19	Drumco Énergie	41 620,95\$	Génératrice station de pompage Secteur Pointe-aux-Outardes (Appel d'offres public)
29-01-19		56 912,63 \$	Génératrice station de pompage Secteur Les Buissons (Appel d'offres public)
13-12-19	FNX INNOV	55 762,88 \$	Caractérisation banc d'emprunt – Projet de stabilisation des berges (Appel d'offres sur invitation)
19-12-19	Jean Fournier inc.	18 233,48 \$	Relocalisation rond-point rue Labrie Ouest (Appel d'offres public)
30-11-19		83 859,46 \$	Travaux de stabilisation des berges rue Labrie Ouest (Appel d'offres public)
01-01-19	Groupe Ultima inc.	27 535,00 \$	Assurances 2018 (Mutuelle)
31-05-19	Laflèche Auto Ltée	38 234,29 \$	Camion F-250 2019
01-01-19	Ent. R & G St-Laurent inc.	69 871,79 \$	Déneigement des rues Labrie, Baie-St-Ludger et David (Appel d'offres public)
01-11-18		17 619,20 \$	Déneigement des rues, places (Appel d'offres public)
01-11-18		11 018,02\$	Déneigement des stationnements et chemin d'accès (Appel d'offres public)
03-12-19		2 834,77\$	Réparation entrée de service (Gré à gré)
01-01-19	M.R.C. de Manicouagan	96 792, 00 \$	Quote-part + Évaluation
01-01-19	Régie de gestion des matières résiduelles	145 269,12 \$	Quote-part
31-10-19	Sani-Manic inc.	86 915,93 \$	Vidange des fosses septiques 2018 (Appel d'offres public)
27-06-19	VAR inc.	22 190,17\$	Travaux raccordement génératrices stations de pompage Secteur Pointe-aux-Outardes et Les Buissons (Gré à gré)
28-11-19		7 108,02 \$	Luminaires portail d'entrée (Gré à gré)
18-12-19		15 963,65 \$	Installation branchement extérieur pour génératrices au bureau municipal et Centre des loisirs (Gré à gré)

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

*Prochaine réunion
du conseil :*

***Lundi, le 14 décembre 2020
à 19h30***



Après vérification, la salle du conseil n'a pas les dimensions nécessaires afin de respecter la distanciation sociale requise par la santé publique. Par conséquent, la réunion se fera à huis clos par visioconférence.



**Vous avez des questions pour
le conseil municipal ?
Vous pouvez les faire parvenir à
l'adresse suivante :**

danialh@pointe-aux-outardes.ca

PHOTOS RECHERCHÉES



Comme vous le savez, à tous les mois, la reliure du Cacardeur affiche de nouvelles photos de la municipalité de Pointe-aux-Outardes : vos photographies. Des photos qui représentent vos activités de plein air, de paysage, de faune, la beauté de notre municipalité et sa grande diversité, etc.

De plus, prendre note que vos photos pourraient être utilisées dans une mosaïque à titre de couverture pour la page d'accueil du site Web et de la page Facebook de la municipalité.

Merci à Mme Geneviève St-Laurent, M. Roger Langlais, Mme Nancy Guimont, Mme Pier-Audrey Giasson et Mme Mélanie Devost pour les photos publiées ce mois-ci.

**N'hésitez pas et envoyez vos clichés à l'adresse suivante :
municipalite@pointe-aux-outardes.ca**

FERMETURE TEMPS DES FÊTES

JOYEUSES FÊTES

**Prenez note que nos bureaux
seront fermés pour la période
des Fêtes du 22 décembre 2020
au 4 janvier 2021 inclusivement.**

**En cas d'urgence, composez
418-567-2203** en mentionnant que vous
faites partie de Pointe-aux-Outardes.

Le système téléphonique sera relié à la centrale
Taxis Unis Baie-Comeau inc. qui dirigera
l'appel au service concerné.

À COLORIER



TAXES MUNICIPALES

**PRENEZ NOTE QUE LE TROISIÈME VERSEMENT
DE VOS TAXES MUNICIPALES, POUR L'ANNÉE EN COURS,
ÉTAIT LE 20 SEPTEMBRE DERNIER.**



Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse en effectuer le paiement.

Vous avez aussi la possibilité de payer vos taxes municipales directement à la municipalité : par chèque ou en argent comptant.



**Noter que la municipalité NE DISPOSE
PAS de terminal pour le paiement Interac.**



Sachez également que vous pouvez maintenant venir déposer vos paiements ou toutes autres correspondances au bureau municipal, et ce, même en dehors des heures d'ouverture.

En effet, la municipalité a désormais une chute pour le courrier située à côté de la porte d'entrée permettant ainsi d'y insérer vos enveloppes en toute sécurité.

RÉSIDENCE ST-JOSEPH



Située au 239, chemin Principal, sachiez-vous que la Résidence St-Joseph est un lieu d'accueil temporaire pour toutes personnes adultes autonomes, démunies ou blessées par la vie, et que depuis janvier 2019, on dénombre deux mille (2 000) hébergements. Actuellement, il y a quatre (4) employés disponibles pour vous servir : le directeur général, la coordonnatrice/intervenante, le responsable d'atelier et le surveillant accompagnateur de fin de semaine. De plus, les activités offertes, les projets et les partenariats ne cessent de se développer.

NOUVEAU SERVICE : Pour les hommes et leurs enfants

En collaboration avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), le mouvement MOVEMBER et Hommes aide Manicouagan, deux remorques mobiles transformées en bureau de consultation et en atelier de menuiserie ont fait leur arrivée à Pointe-aux-Outardes. Ils resteront en sol nord-côtier pour les douze (12) prochains mois. Ce nouveau service mobile s'adresse aux hommes de la région et à leurs enfants.



PROJET À VENIR

Aussi en partenariat avec la Réserve mondiale de la biosphère mondiale Manicouagan-Uapishka (RMBMU), l'atelier de menuiserie de la résidence travaille sur un projet afin de convertir des conteneurs en chalets. Ceux-ci seront ensuite installés aux abords du bassin du réservoir Manic-5.

ATELIER DU PAIR NOËL : Jouets et jeux recherchés

Finalement, les membres de la Résidence St-Joseph vous invitent à vous impliquer ou à contribuer au projet de ***l'Atelier du PAIR Noël***.



Vous avez des jouets et/ou des jeux (en bon état, brisés ou défectueux) et vous voulez vous en départir ?

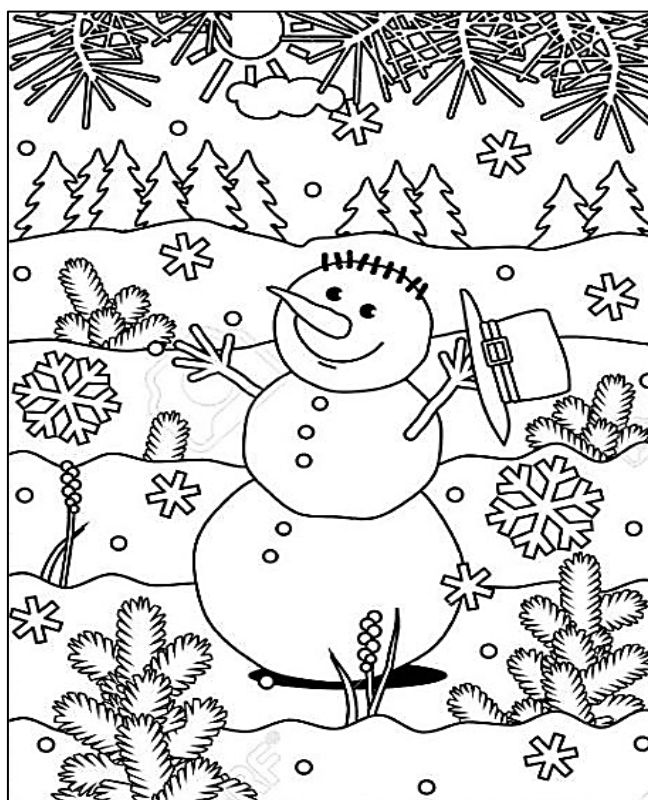
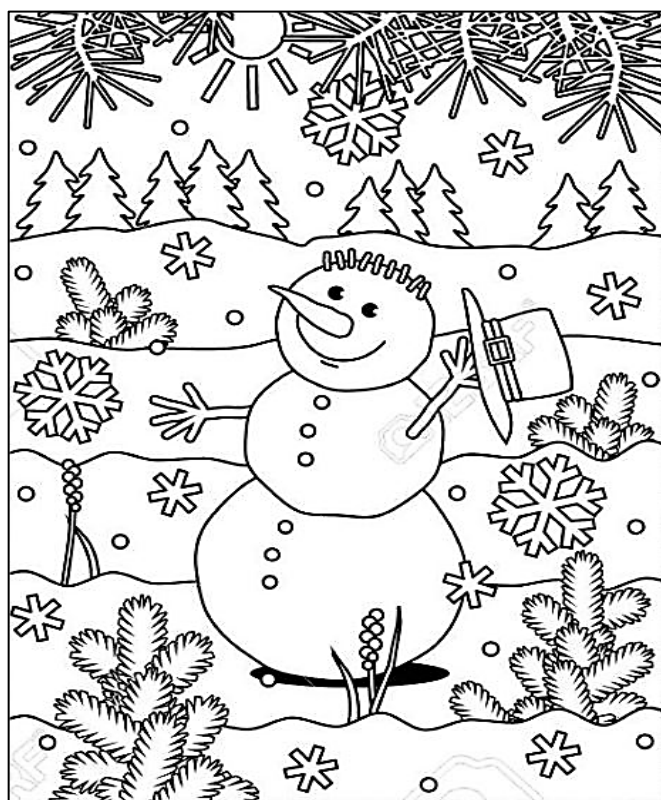
Pensez à les offrir en allant les porter directement à la Résidence St-Joseph.

Des usagers et des bénévoles de la résidence effectueront des réparations et des modifications sur certains jouets afin de les redonner à la communauté, à l'occasion de la période des Fêtes qui approche.

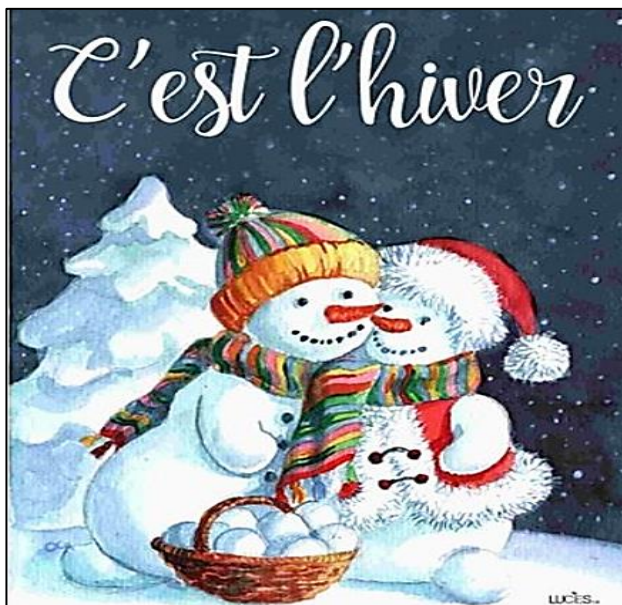
Merci et soyons fiers de l'organisation de la Résidence St-Joseph et de ses usagers au sein de notre communauté !

Pour toutes informations ou demande de service composer le 418-567-2293 ou aller sur la page Facebook : Résidence St-Joseph

ENTOURE LES 10 DIFFÉRENCES SUR LE DEUXIÈME DESSIN



RÉPONSE À LA PAGE : 36



***Même si l'hiver est déjà bel
et bien installé, c'est
lundi, le 21 décembre qu'il
arrivera officiellement.***

MISE À JOUR – SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE

La Municipalité de Pointe-aux-Outardes utilise un système d'automatisation des communications afin de vous informer des urgences, des bris majeurs, des rencontres d'informations municipales, de certaines activités de loisirs et culturelles, etc.



Dans le but de mieux vous servir, par le biais de notre messagerie, la municipalité vous invite à procéder à l'inscription ou à la mise à jour de vos coordonnées.

- **VOUS AVEZ EMMÉNAGÉ DANS LA MUNICIPALITÉ ?**
- **VOUS AVEZ CHANGÉ DE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE ?**
- **VOUS AVEZ OMIS DE TRANSMETTRE VOS COORDONNÉES À LA MUNICIPALITÉ ?**

VOUS N'AVEZ PAS ENCORE COMPLÉTÉ LE FORMULAIRE ?

Sachez que vous pouvez le faire en tout temps. Pour ce faire, complétez la page suivante ou allez sur le site Internet de la municipalité à l'onglet *Répertoire téléphonique*.

De plus, soyez assurés que vos informations personnelles serviront uniquement à des fins municipales.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION ET DE MISE À JOUR



La municipalité de Pointe-aux-Outardes utilise un système d'automatisation des communications afin de vous informer des urgences, des bris majeurs, des rencontres d'informations municipales, de certaines activités de loisirs et culturelles, etc.

Dans le but de mieux vous servir, par le biais de notre messagerie, la municipalité désire procéder à l'inscription ou à la mise à jour de vos coordonnées, et ce, afin d'en maximiser l'utilité et de vous tenir informés de ses différents avis et communiqués.

Noter que les avis sont également communiqués aux citoyens par l'entremise de notre **site web** : www.pointe-aux-outardes.ca ainsi que via notre page **Facebook** : Municipalité de Pointe-aux-Outardes.

OBLIGATOIRE

VOUS POUVEZ VOUS PROCURER LE FORMULAIRE :

Municipalité de Pointe-aux-Outardes
471, chemin Principal (418) 567-2203

Site WEB : municipalite@pointe-aux-outardes.ca

1. VEUILLEZ INDiquer VOS COORDONNÉES.

Adresse : _____ Téléphone (rés.) : _____ ☐

Propriétaire : _____ Téléphone (cell.) : _____ ☐

Co-propriétaire : _____ Téléphone (cell.) : _____ ☐

**VEUILLEZ COCHER LA CASE CORRESPONDANT AU NUMÉRO DE
TÉLÉPHONE POUR LEQUEL VOUS VOULEZ ÊTRE CONTACTÉ.**

2. VEUILLEZ INDiquer VOTRE PRÉFÉRENCE CONCERNANT LA RÉCEPTION OU NON DE MESSAGES POUR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS ET CULTURELLES OFFERTES DANS LA MUNICIPALITÉ.

- Je désire recevoir les avis concernant les activités ☐
- Je ne désire pas recevoir les avis concernant les activités ☐

**À noter que pour les réseaux d'aqueduc et les urgences,
la communication se fera automatiquement.**

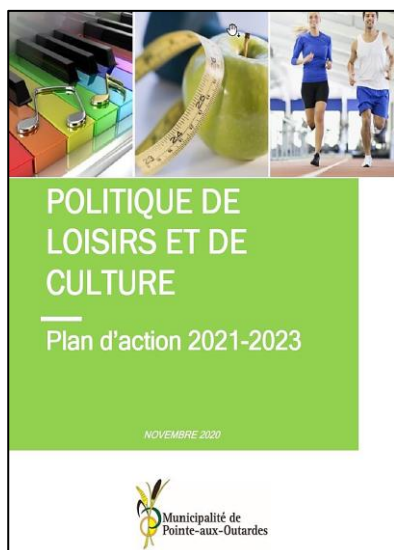
SERVICE DES LOISIRS

Décembre, mois de l'hiver, mois du temps des Fêtes, des réjouissances en famille et avec les amis ! L'année 2020 fut des plus extraordinaire pour les raisons que nous connaissons, mais l'espoir d'un retour à la normale semble se pointer le bout du nez. La reprise graduelle des activités va bon train avec l'application des mesures et du respect de celles-ci par l'ensemble des participants ! Merci de vos efforts et continuons dans la même voie !

La situation actuelle évolue rapidement et certaines choses changent chaque jour. Pour les détails en continu, restez connectés sur la page Facebook et sur le site web de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes.

Pour la santé de tous,
MERCI de respecter les mesures sanitaires en vigueur !

DATE IMPORTANTE À NE PAS MANQUER : Pour tout savoir sur l'avenir et la vision des loisirs et de la culture à Pointe-aux-Outardes. **Lundi, le 7 décembre prochain dès 19 h 00** aura lieu, au Centre des loisirs, la présentation de la nouvelle *Politique de loisirs et de culture*.



La présentation sera suivie d'une période de questions (*mesures sanitaires et de distanciation seront appliquées*). Sachez également que vous pouvez, dans le confort de votre foyer, assister à la présentation via *Facebook Live* sur la page Facebook de la Municipalité. Bienvenue à tous !

De plus, le comité de création est formé de douze (12) personnes qui ont travaillé très fort pour mettre sur pied cette politique qui découle, entre autres, du sondage distribué à la population en septembre 2019.

PARCS MUNICIPAUX : !! Avis concernant les aires de jeux dans les parcs municipaux !! Les travaux d'hivernisation sont débutés. Nous procédons à la fermeture des aires de jeux dans les parcs municipaux pour la période hivernale, et ce, jusqu'au 15 mai.



Durant la période de gel, les surfaces durcies (*matériaux amortisseurs*) ne peuvent prévenir les blessures en cas de chute. C'est pourquoi, il n'est pas recommandé d'utiliser les appareils et aires de jeux pendant la saison hivernale.

Merci de votre compréhension !



LE DÉFI SANTÉ DEVIENT TOUGO...

Découvrez des habitudes santé que vous aimerez !

<https://montougo.ca/> Une toute nouvelle plateforme web, 100% québécoise, qui propose encore plus de contenus originaux. De l'information et des outils de qualité, élaborés par des experts, dans des formats variés. *Tout ça, gratuitement et à l'année !*



GASPILLAGE ALIMENTAIRE : Notre frigo communautaire est toujours disponible à donner ou recevoir vos denrées périssables et non-périssables, et ce, en tout temps, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par année. De plus, si vous voulez vous départir de contenants de plastique, nous en prenons. Toutefois, nous n'acceptons pas les dons de vaisselles.



Ce projet se veut pour l'ensemble des citoyens peu importe la condition économique. Le but premier, je vous le rappelle, est la réduction des déchets alimentaires par un système de partage de nourriture. Si vous voulez en apprendre davantage sur le sujet, rendez-vous au : <https://jourdelaterre.org/wp-content/uploads/2019/12/Guide-GA-2019-2020-web.pdf>

SOCCER INTÉRIEUR : Avec la situation actuelle et la période des Fêtes qui arrive à grands pas, le comité de soccer a décidé de ne pas faire de session d'hiver. Cependant, le comité va évaluer la possibilité de faire une session au printemps 2021. Merci de votre compréhension !

F.A.D.O.Q DE POINTE-AUX-OUTARDES : Dimanche, le 8 novembre dernier se tenait, au Centre des loisirs, l'assemblée générale annuelle (A.G.A) de la F.A.D.O.Q de Pointe-aux-Outardes. Lors de cette rencontre, nous avons appris que malgré la saison écourtée, la F.A.D.O.Q et ses bénévoles ont servi plus de 1 400 déjeuners et 84 soupers lors de leurs activités.

Le conseil d'administration a aussi vu partir deux ses membres qui ont donné à l'organisation de nombreuses années d'implication soit : Mme Maryse Desjardins et M. Joseph-Marie Henry. Merci à ces deux personnes grandement généreuses de leur temps.



Voici le nouveau conseil d'administration formé lors de cette assemblée : Mme Jocelyne Bouchard, présidente, Mme Rachel Cotton, vice-présidente, Mme Danielle St-Laurent-Gagnon, secrétaire-trésorière, Mesdames Lisette Bouchard et Johanne Bouchard administratrices.

À noter que deux postes d'administrateurs sont à combler. Vous pouvez soumettre votre candidature directement à Mme Bouchard au 418-293-4961. Sur la photo : Mme Jocelyne Bouchard acceptant la présidence de la présidente sortante, Mme Maryse Desjardins.



Veuillez prendre note qu'en raison de la situation en lien avec la COVID-19, les membres de la F.A.D.O.Q ont décidé de suspendre leurs activités jusqu'à ce que la situation se rétablisse. Si vous n'avez pas pu obtenir votre carte de membre, communiquez avec Mme Jocelyne Bouchard au 418-293-4961 ou avec Mme Lisette Bouchard au 418-297-3442. Merci de votre compréhension !

CENTRE DES LOISIRS ET/OU PATINOIRE :



Un petit rappel pour vous préciser que lorsque les écoles sont fermées en raison des conditions météorologiques, le Centre des loisirs l'est également pour la journée et la soirée *inclusivement*.
La sécurité de tous est importante !

Pour ce qui est de la patinoire : Malheureusement, au moment d'écrire ces lignes, les mesures imposées par la Santé publique en lien avec la COVID-19, ne sont pas encore connues.

Dès que les consignes seront connues, nous serons en mesure de nous positionner. Je sais que vous avez hâte de connaître le fonctionnement, nous aussi. Soyez patients ! Le tout sera annoncé sur le site web de la municipalité et la page Facebook dès que possible. Merci à tous pour votre compréhension !

CERCLE DES FERMIERES DE POINTE-AUX-OUTARDES :



Bonjour à toutes et à tous. Nous tenons à vous informer que le Cercle des Fermières reprend ses activités tranquillement mais sûrement. Nous avons un beau projet qui devrait voir le jour après le temps des Fêtes.

Donc, nous demandons l'aide des citoyens qui auraient des restes de laine à donner, nous serions preneuses. Nous devons suivre les règles sanitaires en vigueur pour les métiers à tisser, donc si vous avez des questions ne vous gênez pas, nous allons nous faire un plaisir de vous répondre.



Et, malgré notre ralentissement des derniers mois, nous sommes toujours ouvertes **à accueillir de nouveaux membres**. Personnes à contacter : Mme Francine Ross au 418-567-4630 ou Mme Linda Hovington au 418-567-2717.

Je tiens, au nom des Fermières de Pointe-aux-Outardes, à vous souhaiter un merveilleux et magique temps des Fêtes. Au plaisir de vous revoir en 2021 ! Linda Hovington, vice-présidente.

Nous vous rappelons les heures d'ouverture, le mercredi soir entre 18 h 00 et 20 h 00. C'est encore le temps de remplir votre carte fidélité afin de courir la chance de gagner **200\$ chez Librairie A à Z !**

[illegible]

Les jeux *Placote* sont conçus au Québec, c'est grâce au regroupement local de partenaires pour la petite enfance *Manicouagan, on s'attache !* que nous avons reçu ce superbe arrivage de jeux.

Merci beaucoup ! Les jeux sont disponibles gratuitement à la bibliothèque municipale lors des heures d'ouverture. N'hésitez pas à venir les emprunter.

VŒUX : En mon nom personnel ainsi que de tous les bénévoles impliqués au sein des loisirs et de la culture de la municipalité, nous vous souhaitons un excellent temps des Fêtes et une bonne année 2021 accompagnée de nos meilleurs vœux !!

Le comité de la *Politique familiale et M.A.D.A.* vous transmet leurs meilleurs vœux de santé, de bonheur et de joies en famille et avec vos aînés. Malgré une année particulière, le comité continue ses efforts pour le bien des familles et des aînés de la municipalité. L'année 2021 sera la dernière année du plan d'action actuel, nous plancherons sur le 5^e plan d'action. D'ici là, *Joyeuses fêtes et bonne année 2021 !*

18

DÉPART À LA RETRAITE : En juin dernier, nous apprenions le départ à la retraite de M. Jean-Pierre Simard, organisateur communautaire au CISSS Côte-Nord. M. Simard faisait partie du comité de la Politique familiale et M.A.D.A depuis le début. Malgré la situation en lien avec la COVID-19, le comité a tenu à souligner son départ en lui remettant une œuvre significative de l'artiste local M. Marius Blais de *Les Créations Ferécho*. Cette création lui a été remise afin de le remercier pour sa contribution à notre communauté tout au long de ces années.



Le comité de la Politique familiale et M.A.D.A et le conseil municipal se réunissent afin de souhaiter à M. Simard une bonne et longue retraite et lui transmettent leurs plus sincères remerciements.

Sur la photo : Mme Joëlle Bernier remet l'œuvre à M. Simard.

NOËL DES ENFANTS : Comme les rassemblements sont limités, le Père Noël et son lutin iront livrer, dans leur bolide spécial, les présents aux enfants ! Nous invitons les enfants inscrits et tous les autres citoyens à les saluer lors de leur passage !!!

Voici le trajet qu'effectuera le Père Noël à compter de 9 h 00, dimanche, le 6 décembre auprès des enfants préalablement inscrits :

NOTER QU'AUCUNE INSCRIPTION ADDITIONNELLE
NE POURRA ÊTRE CONSIDÉRÉE.

- | | |
|----------------------------------|-----------------------------------|
| 1. Rue David | 7. Rue Gaston |
| 2. Rue Labrie Est | 8. Rue Harvey |
| 3. Rue Labrie Ouest | 9. Rue du Moulin |
| 4. Chemin Principal jusqu'au 360 | 10. Chemin de Baie-St-Ludger |
| 5. Rue Radisson | 11. Chemin Principal du 360 au 39 |
| 6. Rue Boisjoli | |

Encore une fois la Politique familiale et M.A.D.A et la municipalité remettront **plus de soixante-dix (70) cadeaux** aux enfants de la municipalité ! Joyeuses fêtes à toutes les familles de Pointe-aux-Outardes !

CARREFOUR FAMILIAL DE CHUTE-AUX-OUTARDES : Voici une invitation. Pour les demandes de panier de Noël, vous avez jusqu'au **13 décembre** pour procéder. Si vous désirez faire des dons de denrées, il y a deux moyens pour le faire, soit : en communiquant directement avec le Carrefour familial par courriel : **carrefourfamilial@globetrotter.net** ou via le frigo communautaire au Centre des loisirs. Prendre note que le Carrefour familial de Chute-aux-Outardes dessert également notre municipalité.

CAFÉ VIENNOISERIES : La mission première des cafés viennoiseries est de créer un lieu de rencontres et de discussions pour tous les citoyens de la municipalité. Cette activité est offerte par le comité de la politique familiale et M.A.D.A. Chaque mois, une thématique ou un sujet est abordé pour favoriser les échanges. Nous tenons cette activité puisque



celle-ci répond à une demande des citoyens. Nous aimerions vous y voir en grand nombre au fil des prochains mois.

Au menu ce mois-ci : Ambiance de Noël et du temps des Fêtes. L'activité se déroulera mardi, le **15 décembre prochain**, dès 9 h 00, avec quelques petites surprises des Fêtes !

MATINÉE EN PYJAMA DE NOËL : Pour un avant-midi dans une ambiance des Fêtes, venez jouer à des jeux de sociétés et de cartes, **samedi, le 19 décembre entre 9 h 00 et 12 h 00.**



Plusieurs jeux de toutes sortes, pour tous les âges ! Profitez-en pour faire une activité en famille ! **Réservation OBLIGATOIRE, avant le 14 décembre, 16 h 30. Faites vite, les places sont limitées.** Réservation par courriel :

loisirs@pointe-aux-outardes.ca ou par message

privé sur la page Facebook de la municipalité. Tables en fonction des adresses civiques des participants. Apportez vos breuvages chauds et collations !

LETTRE AU PÈRE NOËL (si ce n'est pas déjà fait)



J'ESPÈRE QUE TU VAS BIEN ! JE M'APPELLE ET J'AI ANS



CETTE ANNÉE, J'AI ÉTÉ :

- ☐ TRÈS SAGE
- ☐ VRAIMENT RESPONSABLE
- ☐ ULTRA AUTONOME
- ☐ GENTIL(LE) ET RESPECTUEUX(SE) AVEC LES AUTRES

JE ME SUIS BEAUCOUP AMÉLIORÉ POUR :

.....

.....

.....

.....

J'AI ENCORE UN PEU DE TRAVAIL À FAIRE POUR ÊTRE MEILLEUR À (J'ESPÈRE QUE TU ME PARDONNERAS!) :

.....

.....

**CE QUE JE DÉSIRE
LE PLUS AU MONDE !**

.....

.....

.....

.....

.....

**CE QUE J'AIMERAIS
BEAUCOUP AVOIR !**

.....

.....

.....

.....

.....



CE DONT J'AURAIS BESOIN !

.....

.....

.....

.....

.....

S'IL VOUS PLAÎT ET MERCI PÈRE NOËL !

L'Accorderie de la Manicouagan, vous connaissez ? L'Accorderie développe, par l'échange de services et la coopération, les conditions d'une amélioration réelle, au quotidien, de la qualité de vie de tous ses membres, les AccordeurEs.

Ces derniers ont accès **aux services individuels** des autres membres de L'Accorderie. L'Accorderie repose sur un principe simple et original : proposer aux habitants d'une même localité, de se regrouper pour échanger entre eux des services, sur la base de leur savoir-faire, et ce, sans aucune contrepartie financière.

En effet, chaque AccordeurE met ainsi à la disposition des autres ses compétences et son savoir-faire sous la forme d'un système d'échange de services, en utilisant **le temps** comme monnaie d'échange. Cette monnaie est conçue sur le principe de la valorisation des connaissances et des compétences pour tous et par tous.

Des conseils pour cuisiner, de l'aide pour apprendre une langue ou la musique, de la couture, du dépannage informatique, du gardiennage, de la restauration de meubles, des cours et initiations de toutes sortes, etc. Les possibilités sont aussi nombreuses que vous avez de talents, d'habiletés et de connaissances !

Pour plus d'informations ou pour devenir AccordeurE, communiquez au 581-508-326, par Facebook ou via leur site

web : <https://www.accorderie.ca/manicouagan-accueil/>

L'Accorderie
de la Manicouagan

**C'EST PLUS DE 1 000 SERVICES D'ÉCHANGE
DEVENEZ VOUS AUSSI UN(E) ACCORDEUR(E)**

Nouveau 581-508-3263
Téléphone & texto

Devenez membre

Accompagnement, Repassage, Entraide, Promenade du chien, Jardinage, Déménagement, Ménage, Cuisine, Solidarité, Garde d'enfants

The diagram illustrates a network of services offered by L'Accorderie de la Manicouagan. It features a central flow of services connected by dashed lines, including Accompaniment, Ironing, Dog walking, Gardening, Moving, Cleaning, Child care, and Cooking. A large orange circle labeled 'Solidarité' (Solidarity) is positioned in the center. The top right corner encourages becoming a member, and the bottom right corner shows a person cooking. The phone number 581-508-3263 is prominently displayed in the center.

LA GUIGNOLÉE

Noter que la **collecte extérieure, aux coins des rues**, se fera par les Chevaliers de Colomb **jeudi, le 3 décembre**. Les secteurs touchés sont Chute-aux-Outardes et Pointe-aux-Outardes.



Vos dons en argent et en denrées non périssables permettent à des familles de vivre la période des Fêtes dans la dignité. Votre contribution fait la différence. Chaque année, la moitié des comptoirs d'aide alimentaire manquent de denrées. Les besoins sont grands ! **Si vous le pouvez, donnez !**



Le Carrefour familial de Chute-aux-Outardes **recueille les demandes d'aide alimentaire du 1^{er} au 13 décembre**, et ce, **du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 16 h 00**. Pour vous inscrire, vous pouvez vous rendre au 37, rue de l'Église, communiquez au 418-567-8920 ou envoyez un courriel à carrefourfamiliale@globetrotter.net.

Toutefois, prendre note des documents exigés :

- Preuve de résidence (décembre 2020) ;
- Preuve de revenu (décembre 2020) ;
- Preuve d'allocation pour les familles ;
- Numéro de téléphone ;
- Nombre d'enfants avec l'âge et le sexe.

À la suite de l'analyse de votre dossier, si votre demande est acceptée, vous recevrez votre panier de Noël vendredi, le 18 décembre.

**Vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer
418-567-8920.**

SERVICE D'URBANISME

Vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin d'un permis. À cet effet, prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.

Prenez note que tous les formulaires de demande de permis sont disponibles sur le site Web de la municipalité <http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement> à l'onglet « Service aux citoyens » et puis « Urbanisme et environnement ».

Il suffit de le compléter et de nous le faire parvenir par courriel à municipalite@pointe-aux-outardes.ca ou par la poste au 471, chemin principal, Pointe-aux-Outardes, Qc G0H 1M0

Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Nom, adresse, lieu des travaux et numéro de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui fait les travaux ?
- Quand débuteront les travaux ?



S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous.

PROGRAMME RÉNO-RÉGION

**DÉBUT DE LA PROGRAMMATION :
27 JUILLET 2020 JUSQU'AU 31 MARS 2021**



Votre résidence nécessite des réparations majeures ?

Vous êtes propriétaire-occupant ?

Votre revenu est limité ?

Le programme RénoRégion peut vous être utile !

L'aide financière peut atteindre 95 % du coût des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 12 000 \$. Cette subvention est versée seulement lorsque les travaux sont terminés. Le pourcentage de l'aide varie selon le revenu et la taille du ménage.

Le propriétaire n'est pas tenu de corriger l'ensemble des déficiences relevées sur son bâtiment. Il doit accorder la priorité aux déficiences qui touchent la sécurité ou la santé des occupants en rapport avec au moins un des éléments suivants : la structure, la charpente, la plomberie, le chauffage, l'électricité et la sécurité-incendie. Le coût minimal des travaux de réparations doit être de 2 000 \$ et plus.

Vous devez faire exécuter vos travaux par un entrepreneur qui possède une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec.



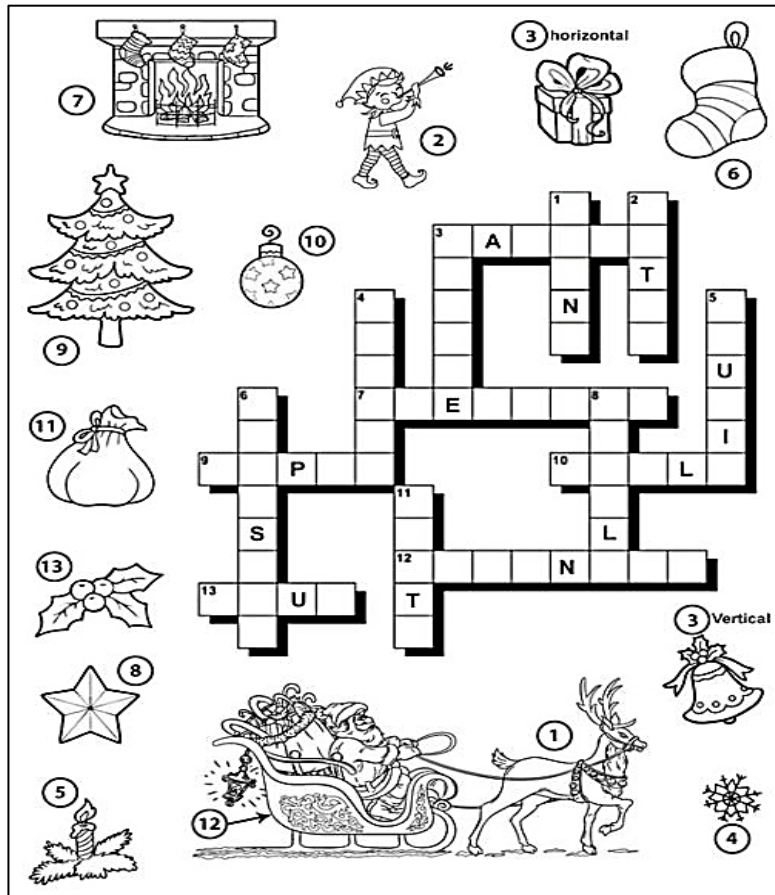
IMPORTANT : Tous les travaux exécutés avant d'avoir obtenu le certificat d'admissibilité émis par la MRC ne sont pas admissibles.
Formulaire de demande disponible au bureau municipal.

La Société d'habitation du Québec administre ces programmes et en confie l'application à l'échelle locale aux Municipalités régionales de comté (MRC).

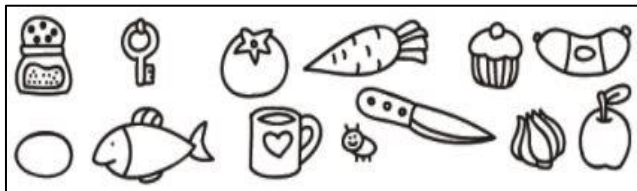
Pour information : M. Jimmy Blouin 418-589-9594 poste 239
jimmy.blouin@mrcmanicouagan.qc.ca

JEUX - DIVERTISSEMENT

MOTS MYSTÈRES



CHERCHE ET TROUVE

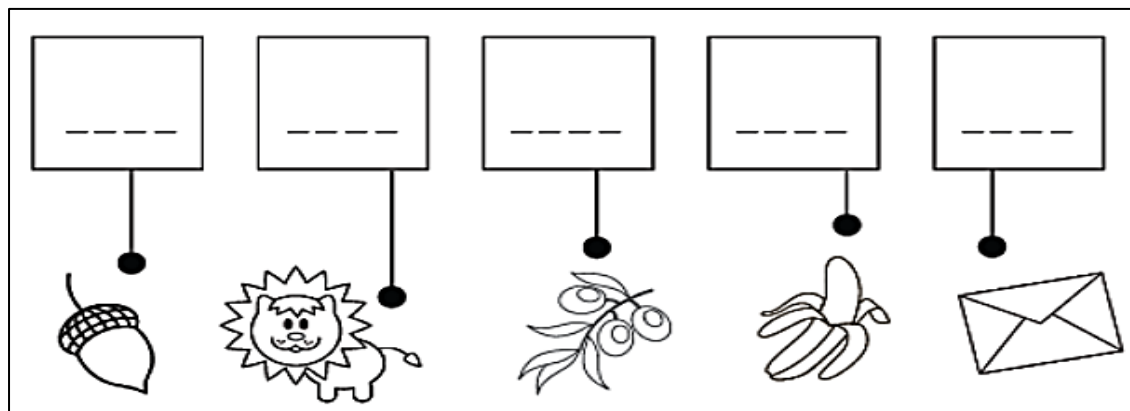


LE COMPTE EST BON

# 1	675				
2	4	6	7	9	50

# 2	632				
2	4	5	7	7	10

LES INITIALES DES MOTS



TOUTES LES
RÉPONSES À
LA PAGE : 36

MAISON DES JEUNES, LE S.Q.U.A.T

REMERCIEMENT – LES JEUNES ONT APPRIS BEAUCOUP DE CHOSES

Le 27 octobre dernier, les jeunes ont assisté à l'atelier *Carte de cœur, Carte de pique*. Animé par Mme Lina Desgagné d'Équijustive, cet atelier traitait des qualités et des défauts.

JUMELAGE ACADÉMIQUE :



Crédit photo : courtoisie MDJ

Tel que mentionné le mois dernier, les jeunes âgés entre 8 et 11 ans peuvent maintenant obtenir de l'aide dans l'apprentissage d'une matière, et ce, grâce à un jumelage avec un adolescent de la Maison des jeunes.

Le 9 novembre, Gabrielle est la première à avoir bénéficié d'un cours privé. En compagnie de Capucine, elle a obtenu de l'aide pour améliorer ses connaissances en anglais. D'autres séances sont prévues.

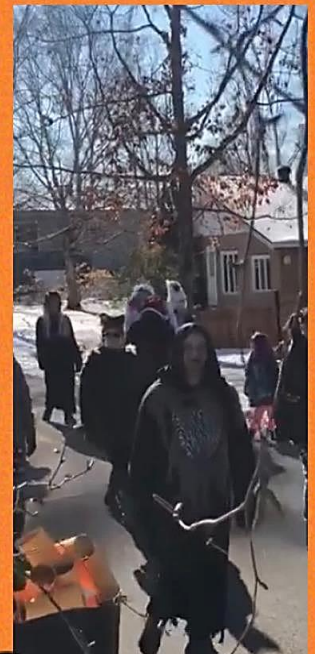
ACTIVITÉ : Le 20 novembre a eu lieu une première rencontre avec Mme Marie-Josée Perreault, agente de promotion de l'entrepreneuriat coopératif jeunesse au Conseil québécois de la coopération et de la mutualité. Précédée d'un souper, l'objectif de cette rencontre était d'informer les jeunes sur ce qu'est une coop. Sur la photo, Mme Perreault, en compagnie d'une intervenante de la MDJ et des jeunes.



Crédit photo : courtoisie MDJ



**QUELQUES PHOTOS PRISES
LORS DE LA PARADE D'HALLOWEEN.**



Parade 2020



PIC•COLLAGE

PARADE POUR Halloween

Sincèrement, merci !



Une municipalité vivante, c'est une municipalité qui prend soin de ses enfants



Merci à vous qui avez fait de cet événement un succès !

Voir autant de frimousses souriantes gambadant dans les rues, ça fait chaud au cœur !

Merci de votre appui, parents et amis de parents, gens du conseil municipal, nos pompiers volontaires, Maxim Dugas et Dominic Girard, conducteurs de camion, Joëlle Bernier, conception d'affiche, Edith Thorn et sa Valentine, responsables secteur Pointe, Francine Lauzé, responsable secteur Les Buissons, Germain Hovington, conducteur de boîte à musique aux Buissons et Dame Nature !

Une belle équipe dont je suis bien fière, salutations et peut-être à la prochaine !

Marlène Larouche, organisatrice



TRAVAUX PUBLICS



LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rue sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité.

BAC BLEU ENDOMMAGÉ

Le bac bleu servant à la collecte sélective demeure la propriété exclusive de la Régie de gestion des matières résiduelles, **dès que vous remarquez un bris, veuillez immédiatement aviser Mme Noëlla Huard au 418-589-4557. N'essayez pas de le réparer vous-même.**



SURPRESSEUR - LUMIÈRES ALLUMÉES

Également, si vous avez connaissance que les lumières du surpresseur, situé entre le 111 et le 113, chemin Principal, sont allumées, veuillez s.v.p. en aviser la municipalité.

RAMONAGE DE CHEMINÉE

Avez-vous nettoyé votre cheminée pour la prochaine période hivernale ? Sachez que la municipalité est en mesure de vous prêter des brosses pour le ramonage de votre cheminée. Il vous suffit de communiquer au 418-567-2203.



LES ABRIS D'HIVER ET LES CLÔTURES À NEIGE

Depuis le **15 octobre**, vous pouvez installer les abris d'hiver et les clôtures à neige selon certaines conditions comme par exemple :



- 1- Ils doivent être localisés sur un terrain où un bâtiment principal est implanté ;
- 2- Les abris d'hiver doivent être érigés sur l'aire de stationnement ou sur une voie d'accès à une telle aire ;
- 3- Une distance minimale de 1,5 mètre doit être observée entre les abris d'hiver et l'emprise de la rue ;
- 4- Les abris d'hiver doivent être revêtus de façon uniforme de toile, de panneaux de bois peints ou de polyéthylène ;
- 5- Les abris d'hiver ne doivent pas excéder une hauteur de 3 mètres.

Noter que vous devrez les enlever au plus tard le 30 avril.

MOTS CACHÉS : THÈME – NOËL (10 lettres mélangées)

E	T	T	O	H	U	A	E	N	I	A	R	T
D	X	U	O	J	U	O	J	O	U	E	T	S
N	U	U	X	T	S	E	H	C	E	R	C	S
I	X	R	U	I	E	B	O	U	L	E	S	E
D	N	E	A	U	I	T	N	N	I	P	A	S
S	S	G	E	N	G	N	I	O	O	E	J	I
E	S	S	D	I	U	A	T	L	T	E	A	D
R	E	N	A	M	O	H	U	L	E	N	C	N
E	R	O	C	A	B	C	L	I	L	I	I	A
I	T	T	E	E	L	L	I	E	V	M	N	I
M	I	N	E	H	C	U	B	V	I	E	T	R
U	U	A	D	S	E	N	N	E	R	H	H	F
L	H	S	N	O	I	T	A	R	O	C	E	D

DECORATIONS

FRIANDISES
REVEILLON
CHEMINEE
JACINTHE
LUMIERES
TRAINEAU
BOUGIES
CADEAUX
HUITRES
JOUJOUX
SANTONS
VEILLEE
BOULES
CRECHE
ETOILE

JOUETS

MINUIT
RENNES
BUCHE
CHANT

DINDE

HOTTE
LUTIN
SAPIN
HOUS



Réponse à la page : 36

CAPSULE PRÉVENTION INCENDIE

**DÉCEMBRE ET SA MAGIE DE NOËL SONT ARRIVÉS !
ASSUREZ-VOUS DE PRENDRE LES PRÉCAUTIONS
NÉCESSAIRES POUR UN TEMPS DES FÊTES SÉCURITAIRE.**



Prévention des incendies

CONSEILS POUR LE TEMPS DES FÊTES



ARBRE DE NOËL

- Installez votre sapin naturel ou artificiel loin d'une source de chaleur (plinthe électrique, chaufferette, foyer, etc.).
- Placez le sapin naturel dans un récipient rempli d'eau et arrosez le pied de l'arbre tous les jours.
- Choisissez un sapin artificiel plutôt qu'un sapin naturel pour diminuer les risques d'incendies.



LUMIÈRES DÉCORATIVES

- Choisissez des lumières homologuées CSA ou ULC. Vérifiez si elles sont en bon état et installées selon les directives du fabricant.
- Éteignez-les la nuit ou avant de quitter votre résidence.



BOUGIES

- Placez vos bougies sur une surface stable et loin de toute matière inflammable.
- Gardez-les hors de la portée des enfants et des animaux.
- Éteignez toutes les bougies avant de quitter une pièce ou votre domicile.



CUISINE DES FÊTES

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent.
- Ne rangez pas d'objets dans le four ou sur la surface de cuisson.
- Éloignez les enfants de la cuisinière.
- Prenez soin de bien éteindre les appareils de cuisson avant de quitter la pièce ou votre domicile.



BRÛLEUR À FONDUE

- Posez le brûleur sur une surface stable qui supporte la chaleur.
- Ne le remplissez jamais lorsqu'il est chaud. Utilisez plutôt un second brûleur.
- Privilégiez un poêle à fondue électrique.



RALLONGES ÉLECTRIQUES

- Utilisez des cordons de rallonge homologués CSA ou ULC.
- Ne surchargez pas le circuit électrique. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.
- Remplacez tout cordon endommagé ou dégageant de la chaleur.



APPAREIL DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE PORTATIF

- Branchez l'appareil directement dans la prise.
- Utilisez toujours un appareil homologué CSA ou ULC.
- Éteignez-le la nuit ou avant de quitter votre résidence.



SORTIES ET VOIES D'ACCÈS

- Dénigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres après chaque chute de neige.
- Assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties sont dégagées.



CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes dehors dans un contenant métallique muni d'un couvercle en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

SÉCURITÉ PUBLIQUE



En hiver... adaptez votre conduite aux conditions météorologiques et routières !

Quelques consignes de sécurité pour la conduite hivernale

- Vérifiez l'état général de votre voiture (système de chauffage et de dégivrage, fonctionnement des essuie-glaces, niveau de lave-glace, freins, etc.).
- Ayez, dans votre voiture, une trousse de secours et une pelle pour faire face aux imprévus.
- Équipez votre véhicule de pneus d'hiver en bon état et vérifiez la pression des pneus à chaque mois.
- Dénaissez bien votre voiture et déglacez vos vitres.
- Réduisez votre vitesse.
- Prévoyez plus de temps pour vos déplacements.
- Gardez plus de distance avec les autres véhicules.
- Ne dépassez pas les véhicules de déneigement ; c'est une manœuvre risquée et on ne connaît pas les conditions qui prévalent devant eux.



**EN CAS DE CONDITIONS CRITIQUES,
REPORTEZ VOS DÉPLACEMENTS.**

OPÉRATION NEZ ROUGE

Opération Nez rouge **n'offrira pas** son service de raccompagnement en 2020.

L'organisation vous invite, en tout temps, à planifier votre retour à la maison en toute sécurité, en appelant un proche, un taxi ou en désignant un chauffeur avant votre soirée.



Pour un raccompagnement, pensez :

- **AUX AMIS ;**
- **AUX PARENTS ;**
- **À TZ (418-297-2611) ;**
- **OU SINON, PRENEZ UN TAXI (418-589-3333).**

JEUX : LABYRINTHE - 1



LES RÉPONSES À LA PAGE : 36

JEUX : LABYRINTHE - 2



CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

PRISE DE SANG ET SOINS INFIRMIERS : Pointe-aux-Outardes



Pour prendre rendez-vous, vous devez téléphoner au numéro **418-567-2274 (poste 0)** et laisser votre nom et numéro de téléphone ou encore vous **présenter à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes, du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.**

Horaires du service : Municipalité de Pointe-aux-Outardes située au 471, chemin Principal. Tous les mardis de 8 h 00 à 9 h 45.

En ce qui concerne les mesures sanitaires.

Prendre note que vous devrez suivre les consignes qui vous seront données lors de votre prise de rendez-vous.

ANNONCES

SAVIEZ-VOUS QUE

VOUS ÊTES TENU RESPONSABLE DU BRIS LORSQUE LE BAC

- EST TROP PRÈS DE LA CHAUSSÉE, GÊNANT LES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT;
- EST PLACÉ DIRECTEMENT SUR L'ACCOTEMENT ET NON PAS DANS UNE ENTRÉE PRIVÉE;
- N'EST PAS DANS LES LIMITES DE VOTRE PROPRIÉTÉ.

POUR FACILITER LA COLLECTE

- LAISSER LE COUVERCLE FERMÉ EN TOUT TEMPS.
- ORIENTER LES ROUES VERS LA RÉSIDENCE.
- POSITIONNER LE BAC À 1 M DE TOUT OBSTACLE.

**APRÈS UNE AVERSE DE NEIGE,
JE DÉNEIGE ET DÉGLACE MON BAC**



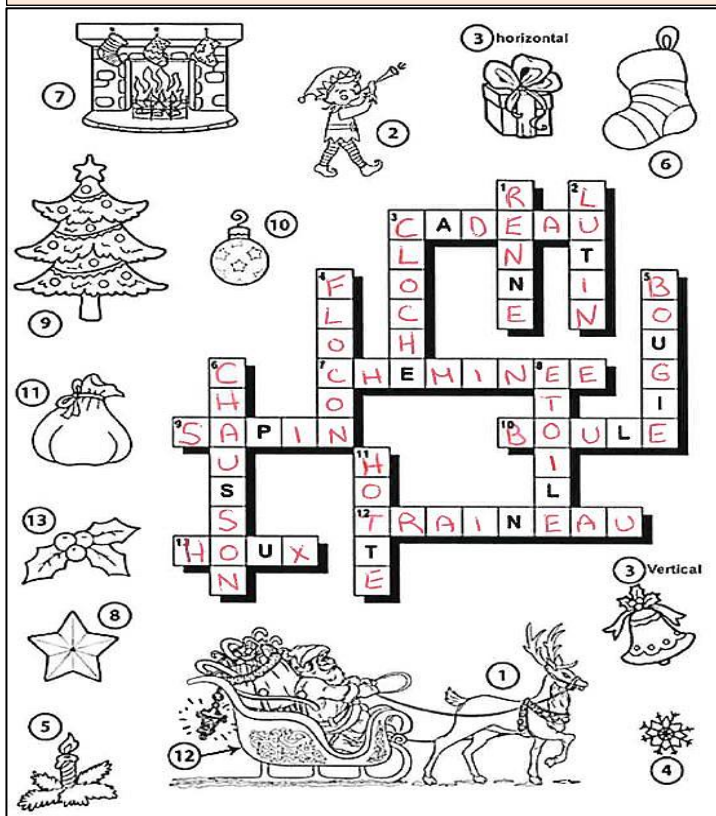
625, chemin Principal

Saviez-vous que le Dépanneur Le Fanatik est **maintenant agence SAQ** ? Donc, en plus des services complets de la Société canadienne des postes, de l'épicerie, de l'essence et du diésel, vous pouvez vous procurer des produits de la SAQ.

Heures d'ouverture tous les jours de la semaine de 8 h 00 à 21 h 00.

RÉPONSES : JEUX - DIVERTISSEMENT

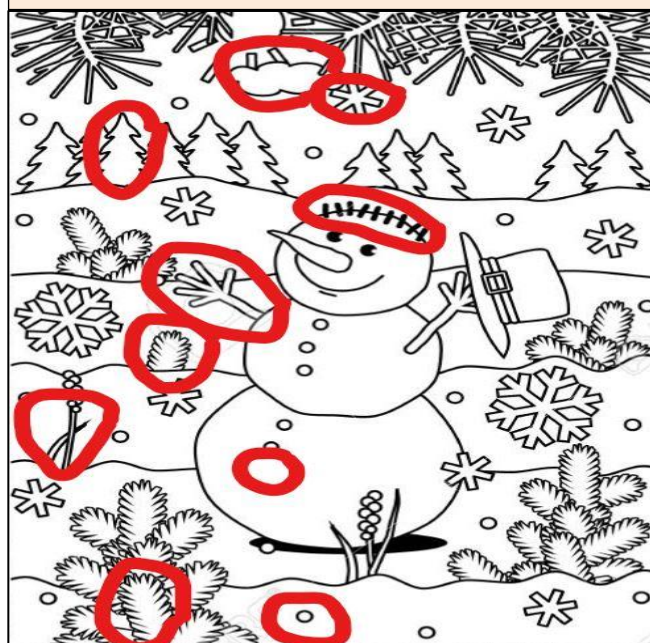
RÉPONSE MOTS MYSTÈRE



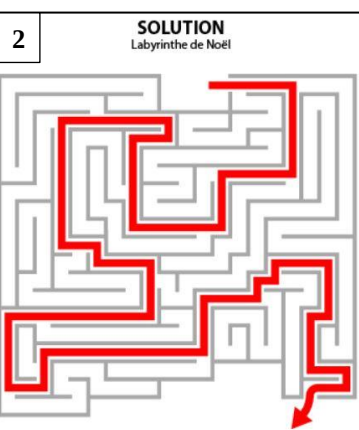
RÉPONSE MOTS CACHÉS

GUIRLANDES

RÉPONSE JEU DES 10 DIFFÉRENCES



RÉPONSE LABYRINTHE



RÉPONSE CHERCHE ET TROUVE



RÉPONSE LE COMPTE EST BON

1

2

$$\begin{aligned} 50 - 9 &= 41 \\ 41 + 4 &= 45 \\ 7 + 6 &= 13 \\ 13 + 2 &= 15 \\ 45 \times 15 &= 675 \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} 10 + 7 &= 17 \\ 7 + 2 &= 9 \\ 17 \times 9 &= 153 \\ 153 + 5 &= 158 \\ 158 \times 4 &= 632 \end{aligned}$$

RÉPONSE L'INITIALE DES MOTS

mot : globe (Gland, Lion, Olives, Banane, Enveloppe).



Télévision régionale de la Péninsule
Licence 201806024482-01

BINGO TÉLÉ

TOUS LES JEUDIS À 19 h 30

Total des prix 3 200\$
à chaque semaine

Livret : 10\$ Bonanza : 1\$

TYPE DU JEU	CARTE	PRIX
1-tour ordinaire : 2 bingos après 10 balles	BLEUE	200 \$
2-tour jeu du T L : à l'endroit ou à l'envers	ORANGE	250 \$
3-tour ordinaire : 2 bingos après 10 balles	VERTE	200 \$
Bonanza : 3 bingos sur la même carte + 3 balles frimées		350 \$
4-tour jeu en X	JAUNE	300 \$
5-tour : jeu du free 1 ^e carte pleine consolation	ROSE	300 \$ 1 200 \$ 400 \$

Point de vente

Chute-aux-Outardes : Télévision régionale de la Péninsule (TVRP) - 113, rue Vallilée

**Heures d'ouverture pour
acheter vos cartes**

**Mardi de 8 h 30 à 16 h 00
Mercredi de 8 h 30 à 16 h 00
Jeudi de 8 h 30 à 19 h 15**

Réclamation des prix

Les gagnants doivent se présenter avec la **feuille gagnante complétée** à la Télévision régionale de la Péninsule au 113, Vallilée à Chute-aux-Outardes, **le vendredi de 9 h 00 à midi et sur les heures d'ouverture**. Pour information : 418-567-2650.



MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2020

Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'ont perdu, nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.

DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JANVIER				
L	M	M	J	V
				1/2
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29



Ordures : lundis



Recyclage : vendredis

■ Installations fermées : les 24 – 25 – 26 et 31 décembre et le 1^{er} et 2 janvier

QUE DOIS-JE DÉPOSER DANS MON BAC BLEU?

PAPIER ET CARTON

- ✓ Journaux, annuaires, circulaires, livres, revues
- ✓ Feuilles, enveloppes, sacs de papier
- ✓ Rouleaux, boîtes, cartons de lait, de jus, d'œufs
- ✗ Mouchoirs, essuie-tout, papier carbone, papier ciré ou plastifié, papier d'emballage

PLASTIQUE

1, 2, 3, 4, 5, 7

- ✓ Bouteilles
- ✓ Contenants alimentaires et de produits d'entretien ménager
- ✓ Bouchons et couvercles de plastique
- ✗ 6
- ✗ Plastique sans numéro, sacs et pellicules de plastique, jouets, assiettes et ustensiles

VERRE

- ✓ Bouteilles, contenants, pots
- ✗ Miroirs, vaisselle, pyrex, cristal, ampoules

MÉTAL

- ✓ Articles en aluminium, (assiettes, plats, etc.)
- ✓ Boîtes de conserve, couvercles
- ✓ Cannettes métalliques et en aluminium

Écocentre de Baie-Comeau (418-589-4557)
du mardi au samedi de 8 h 00 à 16 h 00
800, avenue E.-Schlemm

Magasin de réemploi phase 2 :
du mardi au samedi de 9 h 00 à 16 h 00
800, avenue E.-Schlemm

TABLE DES MARÉES

VOICI L'HORAIRE DES MARÉES POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE

Day	Time	Metres	Feet	jour	heure	mètres	pieds
1	0221	2.8	9.2	16	0247	3.0	9.8
	0803	0.6	2.0		0833	0.3	1.0
TU	1425	3.6	11.8	WE	1457	4.0	13.1
MA	2056	0.4	1.3	ME	2135	0.0	0.0
2	0255	2.7	8.9	17	0334	3.0	9.8
	0836	0.6	2.0		0919	0.3	1.0
WE	1459	3.5	11.5	TH	1545	3.9	12.8
ME	2131	0.4	1.3	JE	2223	0.2	0.7
3	0331	2.7	8.9	18	0421	2.9	9.5
	0911	0.6	2.0		1006	0.5	1.6
TH	1536	3.5	11.5	FR	1632	3.7	12.1
JE	2209	0.5	1.6	VE	2311	0.4	1.3
4	0409	2.6	8.5	19	0509	2.7	8.9
	0949	0.7	2.3		1054	0.7	2.3
FR	1616	3.4	11.2	SA	1721	3.4	11.2
VE	2252	0.6	2.0	SA			
5	0453	2.5	8.2	20	0000	0.6	2.0
	1032	0.8	2.6		0559	2.6	8.5
SA	1700	3.3	10.8	SU	1147	0.9	3.0
SA	2340	0.7	2.3	DI	1811	3.1	10.2
6	0542	2.5	8.2	21	0052	0.8	2.6
	1123	0.9	3.0		0654	2.6	8.5
SU	1752	3.1	10.2	MO	1248	1.0	3.3
DI				LU	1907	2.8	9.2
7	0036	0.7	2.3	22	0146	0.9	3.0
	0641	2.5	8.2		0754	2.6	8.5
MO	1227	1.0	3.3	TU	1359	1.1	3.6
LU	1852	3.0	9.8	MA	2009	2.6	8.5
8	0138	0.8	2.6	23	0241	1.0	3.3
	0748	2.5	8.2		0857	2.6	8.5
TU	1345	1.0	3.3	WE	1517	1.2	3.9
MA	2002	2.9	9.5	ME	2116	2.5	8.2
9	0241	0.8	2.6	24	0335	1.0	3.3
	0855	2.7	8.9		0958	2.7	8.9
WE	1505	0.9	3.0	TH	1627	1.1	3.6
ME	2115	2.9	9.5	JE	2222	2.4	7.9
10	0340	0.7	2.3	25	0425	1.0	3.3
	0958	3.0	9.8		1051	2.9	9.5
TH	1617	0.7	2.3	FR	1726	0.9	3.0
JE	2223	2.9	9.5	VE	2319	2.4	7.9
11	0434	0.6	2.0	26	0509	1.0	3.3
	1054	3.3	10.8		1137	3.0	9.8
FR	1721	0.4	1.3	SA	1814	0.8	2.6
VE	2324	3.0	9.8	SA			
12	0525	0.4	1.3	27	0006	2.5	8.2
	1146	3.6	11.8		0550	0.9	3.0
SA	1817	0.2	0.7	SU	1217	3.2	10.5
SA				DI	1855	0.7	2.3
13	0019	3.0	9.8	28	0048	2.5	8.2
	0614	0.3	1.0		0629	0.8	2.6
SU	1235	3.9	12.8	MO	1255	3.4	11.2
DI	1909	0.0	0.0	LU	1932	0.5	1.6
14	0110	3.1	10.2	29	0126	2.6	8.5
	0701	0.2	0.7		0706	0.7	2.3
MO	1323	4.0	13.1	TU	1332	3.5	11.5
LU	1959	-0.1	-0.3	MA	2008	0.4	1.3
15	0159	3.1	10.2	30	0202	2.7	8.9
	0747	0.2	0.7		0743	0.6	2.0
TU	1410	4.1	13.5	WE	1408	3.6	11.8
MA	2048	-0.1	-0.3	ME	2043	0.4	1.3
				31	0239	2.7	8.9
					0820	0.5	1.6
				TH	1445	3.6	11.8
				JE	2119	0.3	1.0

COORDONNÉES - NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR



MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES

471, Chemin Principal

Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

Téléphone : 418-567-2203

Télécopieur : 418-567-4409

Courriel : municipalite@pointe-aux-outardes.ca

www.pointe-aux-outardes.ca

Centre des loisirs : 418-567-2177 poste 1

Pompiers, ambulance, police : 911

Bibliothèque municipale (mercredi soir) : 418-567-2281 poste 5109

Régie de gestion des matières résiduelles : 418-589-4557

Site d'enfouissement : 418-567-3118 ou 418-589-4557

Maison des jeunes : 418-567-1202

CLSC : 418-567-2274

Fourrière municipale (Refuge Chapitou) : 418-589-1597

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Mardi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Mercredi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Jeudi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Vendredi	8h00 à 12h00	Fermé

DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR

La date de tombée pour faire parvenir les informations que vous voulez voir paraître dans le Cacardeur – édition **janvier 2021** est **vendredi, le 11 décembre.**

